

NOTRE VILLAGE

CADOURS

BONNE ANNÉE

2021

ACTUALITÉS

- L'Edito du maire
- Le mot des associations
- Application PanneauPocket

DOSSIERS

- Plan vigipirate: les bons réflexes
- Chantiers en cours ou à venir
- Un peu d'Histoire

ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS



L'année 2020 restera marquée, pour tout un chacun, par une pandémie majeure qui a entraîné des bouleversements importants dans notre vie quotidienne notamment pendant le confinement.

Cette année bis-sextile aura vu la quasi-totalité du monde être confinée, marquée par la peur de la maladie, le doute, un environnement anxigène, la fermeture des lieux de rassemblement, des restrictions dans nos libertés de déplacement, l'obligation de porter un masque sur le visage cachant sourires et expressions.

La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection sanitaires imposées par l'État, modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie relationnelle et publique.

Lorsqu'un évènement touche, avec une telle violence, une telle soudaineté la planète entière, nous nous rendons compte que l'être humain est finalement assez modeste. Ce qui fait notre force et notre grandeur, c'est la solidarité, indispensable pour faire face à une situation aussi inimaginable.

Cadours, comme toutes les communes de France, a vu la convivialité de son village être affectée et la vie associative, si bouillonnante en temps habituel, déstabilisée et mise à mal dans sa gestion au point de la fragiliser.

Nos commerçants et artisans locaux ont besoin, cette année plus que jamais, de notre soutien et nous devons, en pleine conscience, les aider à surmonter cette passe difficile pour leur donner la possibilité de gommer au mieux les effets néfastes de cette crise. Cette dernière les a dans l'ensemble affaiblis malgré les plans d'aides auxquels ils auraient éventuellement pu prétendre.

Bien qu'également impacté par cette situation, le service public et l'accueil de nos concitoyen(ne)s continuent dans des conditions optimales visant à donner satisfaction au plus grand nombre. Les agents municipaux sont totalement engagés, pour œuvrer dans l'accomplissement des missions d'intérêt général qui leur sont confiées.

Cette période, si exceptionnelle, de confinements, de contraintes, de règles sanitaires à respecter, ne doit pas nous empêcher de continuer à développer des projets pour l'avenir. C'est important pour notre commune, pour notre territoire mais également pour être acteur à la relance de notre économie locale.

Malgré les turbulences actuelles et avec les difficultés qui sont inhérentes à la situation, la Municipalité poursuit son programme d'investissement pour soutenir la commande publique et l'emploi. De nombreux chantiers sont en cours sur notre commune pour poursuivre nos efforts en vue d'améliorer votre quotidien et votre qualité de vie.

Approuvée en 2006, la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) sera à l'ordre du jour dans l'année 2021. Au-delà de la mise en compatibilité avec toutes les dernières évolutions réglementaires, le PLU est un document d'urbanisme, qui traduit et met en œuvre les principes de développement durable à l'échelon local. Il identifie les besoins de la commune en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, d'environnement, de protection des espaces agricoles et naturels, d'équilibre et de mixité sociale de l'habitat, de commerce, d'équipements et de services. Le P.L.U organisera l'avenir de notre territoire en anticipant ses évolutions pour mieux les maîtriser et les coordonner.

En 2021, en collaboration avec le syndicat des eaux, il sera procédé à la rénovation et à des renforcements du réseau d'eau potable principalement sur la rue Malakoff et la route de Caubiach.

Afin d'améliorer notre empreinte énergétique et de réaliser des économies en matière de dépenses énergétiques, 2021 verra se réaliser une nouvelle tranche de remplacement de nos lanternes d'éclairage public et une poursuite de notre programme en matière de rénovation énergétique de nos bâtiments publics qui sont pour certains assez énergivores. Ces importants investissements nous permettront à terme de notables économies dans nos dépenses d'Énergie.

L'accès au Très Haut Débit est un enjeu majeur. Le déploiement de la fibre optique sera effectif en 2021 sur notre commune. Elle nous amènera une révolution numérique, qui permettra d'ancrer notre territoire dans l'avenir, d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de favoriser notre attractivité.

Que 2021 nous ramène une dynamique collective encore plus forte qu'avant et malgré les événements qui ont pu toucher et affecter certains d'entre vous, je vous souhaite une très belle année 2021 dans votre vie quotidienne, pour vos projets personnels et professionnels, ainsi qu'une bonne santé.

"En 2021 propageons le virus de l'es-pérance.... Ensemble allons plus loin"

Votre maire,
Didier LAFFONT



SITUATION SANITAIRE



À la différence de la première vague, l'ensemble des régions se trouve aujourd'hui confronté à une circulation virale bien plus élevée qu'au mois de mai et le virus se propage plus facilement en hiver qu'au printemps. L'État doit agir à la fois pour éviter une 3ème vague mais également pour préserver les services de santé et le personnel soignant en première ligne.

Les étapes progressives

Depuis le 15 décembre : Fin du confinement strict et mise en place d'un couvre-feu de 20h à 6h

- Fin des attestations et déplacements entre régions autorisés ;
- Instauration d'un couvre-feu de 20h à 6h du matin
- Prolongation de la fermeture des lieux accueillant du public (salles de cinéma, théâtre, musée). Possibilité de réouverture le 7 janvier 2021.
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

20 janvier : Nouvelles ouvertures si les conditions sanitaires le permettent

- Ouverture des salles de sport et des restaurants ;
- Reprise des cours en présentiel pour les lycées et si les conditions sanitaires se maintiennent, reprise des cours en présentiel dans les universités 15 jours plus tard ;
- Possible réouverture des stations de ski courant janvier.

Report du recensement 2021

Le recensement de la population était prévu dans notre commune pour ce début d'année. Cependant, au vu de la situation sanitaire, l'Insee a décidé à titre exceptionnel de reporter l'enquête annuelle de recensement à 2022.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Cadours fait partie de la communauté des communes des Hauts Tolosans regroupant 35 000 habitants répartis sur 29 communes.

Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), elle a pour mission principale la mise en commun des moyens humains et de matériels pour réaliser des économies d'échelle et améliorer les services à la population. La Communauté de Communes doit également se projeter et étudier les besoins à long terme de la population dans une démarche de développement durable et, enfin, offrir des conditions propices à la création d'activités économiques sur le territoire



La Communauté de Communes des Hauts Tolosans est à la fois une assemblée élue et un service public. Elle est dotée de compétences diverses telles que l'économie et son développement, l'emploi, la petite-enfance, la voirie, le tourisme, la gestion des déchets, l'agriculture, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, l'environnement et l'aménagement de l'espace,

Composée de 57 élus, vos deux délégués y tiennent toute leur place. C'est dans ce cadre que le Maire de Cadours s'est vu confier la première Vice-présidence chargée plus particulièrement de la transition et de l'aménagement numérique du territoire des Hauts Tolosans.

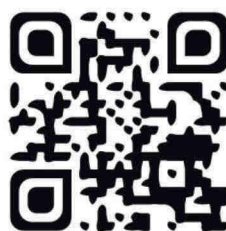


APPLICATION PANNEAUPOCKET

En plus des moyens de communication déjà en place, la mairie de Cadours utilise à présent l'application mobile PanneauPocket. Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les habitants à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes. C'est une application simple, 100% française, et déjà utilisée par de nombreuses communes et intercommunalités. Elle est accessible à tous, en téléchargement gratuit, et elle ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes (Voir la notice jointe à ce bulletin). L'application est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com.

QR code Android

QR code Apple



OBLIGATIONS DES RIVERAINS EN MATIÈRE D'ENTRETIEN DES FOSSÉS

Le riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux. Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant sur sa propriété. Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés. Rappelons qu'il est puni par amende le fait de détruire totalement ou partiellement des fossés évacuateurs et/ou d'apporter volontairement tout obstacle au libre écoulement des eaux.

Le riverain doit entretenir son fossé régulièrement. Tout propriétaire d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé. Les fossés, en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau.

Si un fossé privé, par défaut d'entretien, engendre un risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le maire dans le cadre de ses pouvoirs de police peut y faire exécuter des travaux d'office.

Que faire quand un fossé est situé en limite de parcelle ? L'entretien doit être assuré à part égale entre les 2 propriétaires riverains en fonction du nombre de mètre linéaire de mitoyenneté.

SIVS

Le 19 juin dernier, notre maire, Didier Laffont, a succédé à Roland Cléménçon, en devenant président du SIVS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire). Le reste du bureau est composé de Céline Oudin (maire de Cox), Jérôme Bousarot (maire de Brignemont), Roland Leconte (maire de Vignaux) et Denis Dulong (maire de Drudas).

VISITE DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE PAR LES ÉLUS

Georges Méric (président du Département) et Jean-Paul Delmas (président de notre Communauté de Communes) ont visité la maison de la petite enfance le 27 octobre. Cet équipement construit par la Communauté de Communes des Hauts Tolosans accueille depuis fin août 2019, deux structures : le Relais Assistantes Maternelles intercommunal (RAM) et la crèche associative Nid d'Anges (capacité de 25 places). Cette visite a permis aux élus de rencontrer les équipes et de réaffirmer leur attachement à un accueil qualitatif des jeunes enfants.



Source: Communauté de Communes des Hauts Tolosans

Soutenons nos commerçants et artisans



LISTE COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES MARCHÉ PLEIN VENT

- LARTET : chaussures
- GAIATTO : vêtements
- DOUMERC : fruits et légumes
- KITIJO : traiteur
- ANDRE : boucher
- T. E. A : sushi
- BONNEVIE : volailles
- LOUS GASCOUNS : pizza
- CONSTANS : boucher chevalin
- MANPRIN : légumes (producteur)
- CLEMENT : fromager
- LE : traiteur (asiatique)
- SF RÔTISSEUR : rôtisserie
- AMSSELEM : vêtements
- GUICHARD : poissonnière
- SHANA : boulangère
- FLORIS : vins
- LABORDE : légumes (producteur)
- PECH : chaussures
- MALPEL : vêtements
- GOUZE : fruits (producteur)

RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION ET NOUVELLE FISCALITÉ COMMUNALE

Des changements vont s'opérer sur la feuille d'imposition 2021 des contribuables:

La suppression de la taxe d'habitation conduit à une nouvelle définition de la fiscalité communale.

Cette réforme dispose que le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties départemental sera réaffecté à la commune.

Dans ces conditions, le taux de taxe foncière communal va augmenter mécaniquement en 2021.

Toutefois, la cotisation due au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties ne connaîtra pas d'évolution à la hausse en 2021.

Exemple en chiffres :

Soit une base de 100 en 2020 et un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 10% pour la commune et de 20% pour le département.

La cotisation due au titre de l'année 2020 est égale à 30.

En 2021, le département n'aura plus la taxe foncière et son taux sera communal.

Le taux communal est donc de 30 et la cotisation s'élèvera à 30.

CHANTIERS EN COURS / À VENIR

- Fontaine

La rénovation de la fontaine municipale, rue des fossés continue avec la pose de la tête de lion modelée par le potier de Thil, Arnaud Buty.



- Rénovation façade église



Afin de pallier aux dégradations causées par les méfaits du temps, des travaux ont été réalisés sur la façade de notre église. Un démoussage a été effectué ainsi que la pose d'un filet sur la tour pour éviter l'altération des briques provoquée par les pigeons. Une campagne avec une entreprise spécialisée est en cours pour ralentir leur prolifération.

- Travaux réseau d'eau

Des travaux de réfection du réseau d'eau potable, rue Malakoff et route de Caubiach, débuteront au cours du second trimestre de 2021 pour une durée de trois mois. Plus de 1 000 mètres de canalisation sont concernés. La circulation ainsi que les accès aux riverains sur ces deux routes seront impactés pendant ces travaux. Merci d'avance pour votre compréhension. Pour information, ce chantier est vu comme une opportunité de rajouter un réseau d'éclairage public dans cette zone. Une demande en ce sens a été déposée auprès du SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne).



Le mot des associations

La municipalité est bien consciente que la situation actuelle liée à la pandémie de COVID-19 perturbe fortement les activités des associations de notre village.

Il nous est apparu toutefois important de donner la possibilité aux associations de s'exprimer dans ce bulletin. Elles restent un élément essentiel de la vie de notre village et la municipalité souhaite continuer à les soutenir. C'est le cas, par exemple, avec le maintien du versement des subventions pour l'année 2020

BIBLIOTHÈQUE

Ces temps difficiles ont perturbé beaucoup de monde et les associations en font partie. Nous avons dû annuler deux spectacles ('Hommage à Reggiani' et 'Kiffs et sémantiques') ainsi qu'une animation de Ludothèque. Mais, quand il y a l'ombre, il y a toujours la lumière pas loin ; les confinements nous ont permis de réorganiser notre médiathèque ; nous avons changé le mobilier dans les deux salles et nous avons récemment repeint les murs : vous allez donc retrouver une bibliothèque qui a fait 'peau neuve' et qui a revu la disposition de ses collections. Le service à la porte a bien marché et a permis à nombre de nos lecteurs de découvrir notre 'catalogue en ligne' et son fonctionnement. Le portail de la Médiathèque du Conseil départemental - notre partenaire - dont l'offre multimédia est conséquente, a 'plus' été consulté. Quant à nos spectacles et animations : nous allons les reporter bien sûr à l'année 2021 : suivez les affiches, la presse et notre facebook



En effet, n'hésitez pas à consulter notre facebook 'médiathèque des coteaux de Cadours' où nous vous transmettons ce que nous faisons, nos coups de cœur etc....

Cette période compliquée semble toucher à sa fin et nous sommes heureux de pouvoir retrouver notre public, physiquement. Nous vous attendons donc dans votre nouvelle médiathèque et profitons de ces quelques lignes pour vous souhaiter une année 2021 plus douce et riche culturellement. Patricia, notre présidente, Eliane la bibliothécaire et toute son équipe vous disent à très bientôt.

Rappel de nos horaires :
Lundi : 15h30-18h30
Mercredi : 9h-12h30 et 14h-18h30
Vendredi : 15h30-18h30
Samedi : 9h30-12h
Inscription : 2 € / personne...A vie !
N'hésitez pas à pousser la porte !
cadours.mediathèque@orange.fr

CARNAVAL

L'association carnaval du pays de CADOURS organisera les marchés nocturnes, pour l'année 2021, les samedis 17 juillet, 7 août et 21 août.

L'association recherche des bénévoles pour aider à l'organisation de ses marchés. Pour tout renseignement, veuillez contacter Patrick Augé: portable: 06 42 17 52 97 ou par courriel: patrickauge31@sfr.fr / patrick.auge2@orange.fr

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Lors de sa dernière assemblée générale, le 28 septembre 2020, l'Association des Commerçants et Artisans de Cadours a élu son nouveau bureau.

- Co-Président : Marc HUGOU, Carrossier
- Co-Président : Pascal MATT, Mécanicien
- Trésorier : Philippe GANDNER, Artisan
- Trésorière adjointe : Céline FLAMANT, Esthéticienne
- Secrétaire : Maria-Grazia SCALZI, Fleuriste
- Secrétaire adjointe : Lydie LOUBET, Coiffeuse

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CADOURS

Cette association a pour objet de collecter des fonds afin de participer au financement de divers projets et actions de l'équipe enseignante de l'école élémentaire de Cadours et de la soutenir dans leur réalisation.

L'association existe depuis plusieurs années et est animée par un groupe de parents bénévoles. Nous recherchons toujours des parents souhaitant s'investir tant au niveau de nos manifestations mais aussi permettant de créer du lien avec l'école.





En cette année particulière, nous avons réussi à organiser un loto en novembre 2019 et un vide grenier en mars 2020.

Nous espérons pouvoir réitérer en 2021 et y ajouter Tombola et Kermesse !

L'association a pu participer financièrement aux déplacements en bus de sorties et à des classes transplantées.

Rejoignez-nous sur :

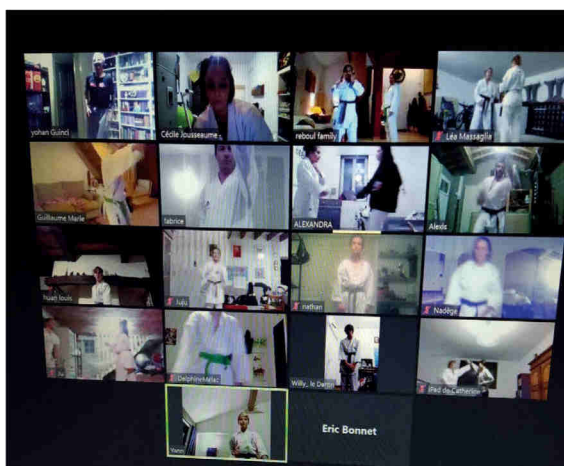
notre page Facebook <https://www.facebook.com/APEEECCadours/>

notre mail : apeec31@gmail.com

KARATÉ

Karaté confiné !

C'est avec beaucoup d'impatience que les adhérents du club de Karaté Shotokan Cadours attendaient la rentrée. Avec un protocole sanitaire renforcé, sens de circulation, désinfection des tatamis, gel hydro alcoolique sur les mains et sur les pieds, ... la reprise de l'activité a été possible. Les professeurs, Cécile Jousseume et Stéphanie Manuel, avaient hâte de retrouver les enfants et les adultes, encore nombreux cette saison, répartis en 5 groupes différents : baby karaté : 4-6 ans, kids karaté : 7-10 ans, jeun's karaté : 11 - 13 ans, ados - adultes : 14 ans et + et Renfo musculaire / Cardio Fight (consiste à exécuter des techniques de boxe et d'art martial dans le vide en musique). Le nouveau confinement n'a pas entamé le moral de Cécile, la professeure référente du club, qui après avoir fait des cours en extérieur en mai et juin, s'est lancée dans les cours visios. 6 fois par semaine, Cécile propose via la plateforme Zoom, des cours de karaté enfant, adulte, des cours de Cardio fight, ainsi que des cours de renforcement musculaire. Ils sont entre 25 et 40 par cours à enfiler le kimono ou les baskets, et à pratiquer dans leur salon, garage ou chambre une activité physique, si importante en cette période compliquée.



Le Karaté confiné, un nouveau concept qui permet de ne pas rester isolé, et d'entretenir son physique et son moral. Pour pousser plus loin et afin de ne pas léser les adhérents, Cécile a organisé un passage de grades, en visio sur convocation, au mois de décembre. La dynamique du club est toujours là, il suffit de se réinventer pour avancer. La devise du club : « pratiquer ensemble en étant séparé, c'est possible ! ». En attendant de pouvoir se retrouver sur les tatamis à partir du 20 janvier si tout va bien, « on lâche rien ! ».

CADOURS OLYMPIQUE

Comme toutes les associations, le Cadours Olympique est fortement impacté par la crise sanitaire dans son fonctionnement: perturbation des entraînements, annulation des rencontres le week-end, pas de tombola de Noël, de calendriers...

Nous avons fait le maximum pour nous adapter aux différentes contraintes que le contexte impose: gel, masques hors des terrains, chasuble unique, ballons numérotés, exercices et jeux adaptés, salles inaccessibles, annulation de notre tournoi de rentrée, impossibilité de tenir notre AG... Nous remercions les pratiquants, les parents et surtout nos éducateurs pour les multiples adaptations afin que la pratique perdure



Nous remercions aussi les parents et joueurs d'avoir renouvelé leur engagement avec notre club. En effet, nous n'avons presque pas perdu de licenciés. Nous savons que la suite de la saison sera compliquée quelques soient les formes de reprises et nous croisons tous les doigts pour, à nouveau, partager des moments de convivialité qui sont une des raisons pour laquelle les associations existent. Cette saison, nous avons plusieurs satisfactions sportives qui valorisent notre engagement et la philosophie chère aux dirigeants impliqués dans le bureau. Nos équipes de joueurs débutants (catégories U6/U7/U8) sont encadrées par des jeunes adultes eux-même joueurs depuis leur enfance au club (Aurélien Bergès, Nellien Bressolles, Mathéo Julian, Jérémy Roux et Nyckolas Sanchez)..



Autres articles

COLLECTE BOUCHONS

La Mairie de Cadours a mis en place un bac de récupération de bouchons que nous transmettrons à Solidarité Bouchons 31. Cette association vient en aide aux personnes handicapées en leur finançant du matériel qui facilite leur quotidien et leur autonomie.

Tous les types de bouchons (plastique et liège) ainsi que couvercles en plastique sont collectés. Ils sont ensuite triés et vendus à un plasturgiste qui les transforme pour créer de nouveaux objets.

Venez déposer vos bouchons à l'accueil de la mairie dans le bac prévu à cet effet.



COMPOSTEUR CIMETIERE

Tous au compost, même au cimetière !

En août dernier, le cimetière de Cadours s'est vu équipé d'un composteur en bois grande capacité !

Son objectif ? Réduire le poids de la poubelle d'ordures ménagères. Rien que pour le cimetière, cela représente environ 480 kg par an de biodéchets qui seront compostés sur place et non plus incinérés. Initié par la mairie, ce projet est accompagné



par la Communauté de communes des Hauts Tolosans qui a fourni le composteur de 800 L. Les usagers du cimetière pourront désormais mettre dans le composteur leurs fleurs fanées, gerbes naturelles et mauvaises herbes et ne laisser dans la poubelle d'ordures ménagères que les pots de fleurs cassés. Et comme rien ne se perd, le compost mûr obtenu pourra être utilisé dans les espaces verts de la commune. Si vous aussi vous souhaitez en savoir plus sur le compostage ou réserver votre composteur, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de communes des Hauts tolosans : www.hautstolosans.fr

Source: Communauté de Communes des Hauts Tolosans

C'est un cap essentiel pour nous que nos jeunes soient présents pour former la nouvelle génération. Des éducateurs confirmés du club les assistent dans la préparation des séances et les supervisent. Nous avons aussi enfin pu remonter une équipe senior encadrée par Gérald Blanchard, lui-même assisté par Noel Martin. Deux entraîneurs compétents qui ne sont pas originaires du club et qui amènent un regard neuf sur un groupe qui est essentiellement issu de notre école de foot. Même si la situation a freiné l'élan, les premiers matchs étaient encourageants tant dans le fond que dans les résultats. (Voir la photo de l'équipe avec Monsieur le maire lors du premier match à domicile depuis 4 ans de notre équipe phare). Nous remercions chaleureusement la mairie et le conseil municipal car nous pouvons enfin disposer d'un éclairage sur le terrain annexe. Ainsi, une planification des entraînements nous permet de limiter la dégradation du terrain d'honneur lorsque la météo n'est pas favorable. Remerciements aussi à tous nos partenaires (associations des commerçants, entreprises locales,...) qui, en dépit du contexte, nous soutiennent toujours. Bien évidemment, un grand bravo aux bénévoles qui font que notre club assoie son organisation, proposent un accueil et un encadrement de qualité. Ils ne seront jamais assez remerciés.

2021 est aussi une année spéciale pour notre club. En effet, nous espérons pouvoir fêter les 80 ans de sa création. Nous vous rappelons que vous pouvez suivre notre actualité sur notre site internet (<https://co-cadours.footeo.com>), notre page facebook (<https://www.facebook.com/cadoursolympique>) ou notre page instagram.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous beaucoup de bonheur pour cette nouvelle année que nous espérons plus animée et plus sportive. Arnaud BRESSOLLES - président du Cadours Olympique

ASSOCIATION DE LA FÊTE DE L'AIL VIOLET DE CADOURS

En août dernier, nous n'avons pu organiser la 44ème édition de la fête de l'ail violet à Cadours. Malgré les efforts du bureau pour mettre en place un programme depuis octobre 2019, malgré les espoirs d'une fin d'été plus propice à des retrouvailles et une proposition de soirée allégée, l'association n'a pu maintenir la manifestation. Même si l'année 2021 s'annonce peu visible à ce jour, les bénévoles de l'association espèrent pouvoir se retrouver en janvier pour élire le nouveau bureau et envisager un programme pour la prochaine édition. Nous vous donnons rendez-vous dans le prochain bulletin pour cela.



PLAN VIGIPIRATE : LES BONS RÉFLEXES

En cette période qui devrait normalement être joyeuse et insouciante, n'oublions pas que la menace terroriste est extrêmement forte. La vigilance de chacun est la meilleure des protections collectives. En cas d'attaque terroriste, la Préfecture recommande les gestes suivants :

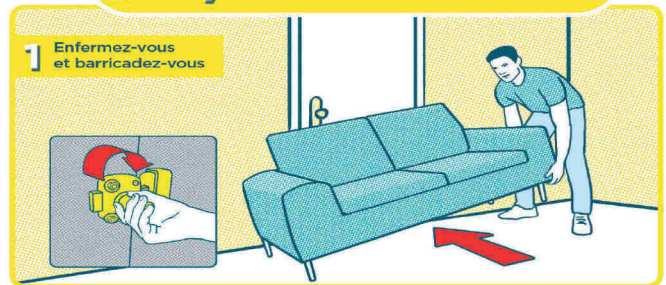
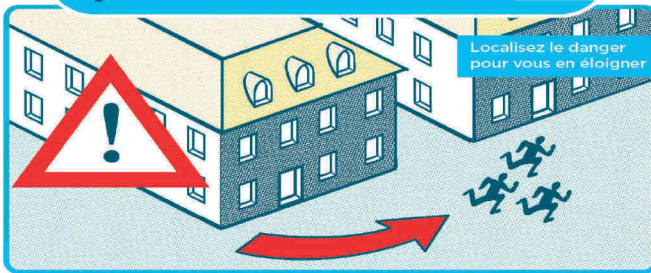
RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



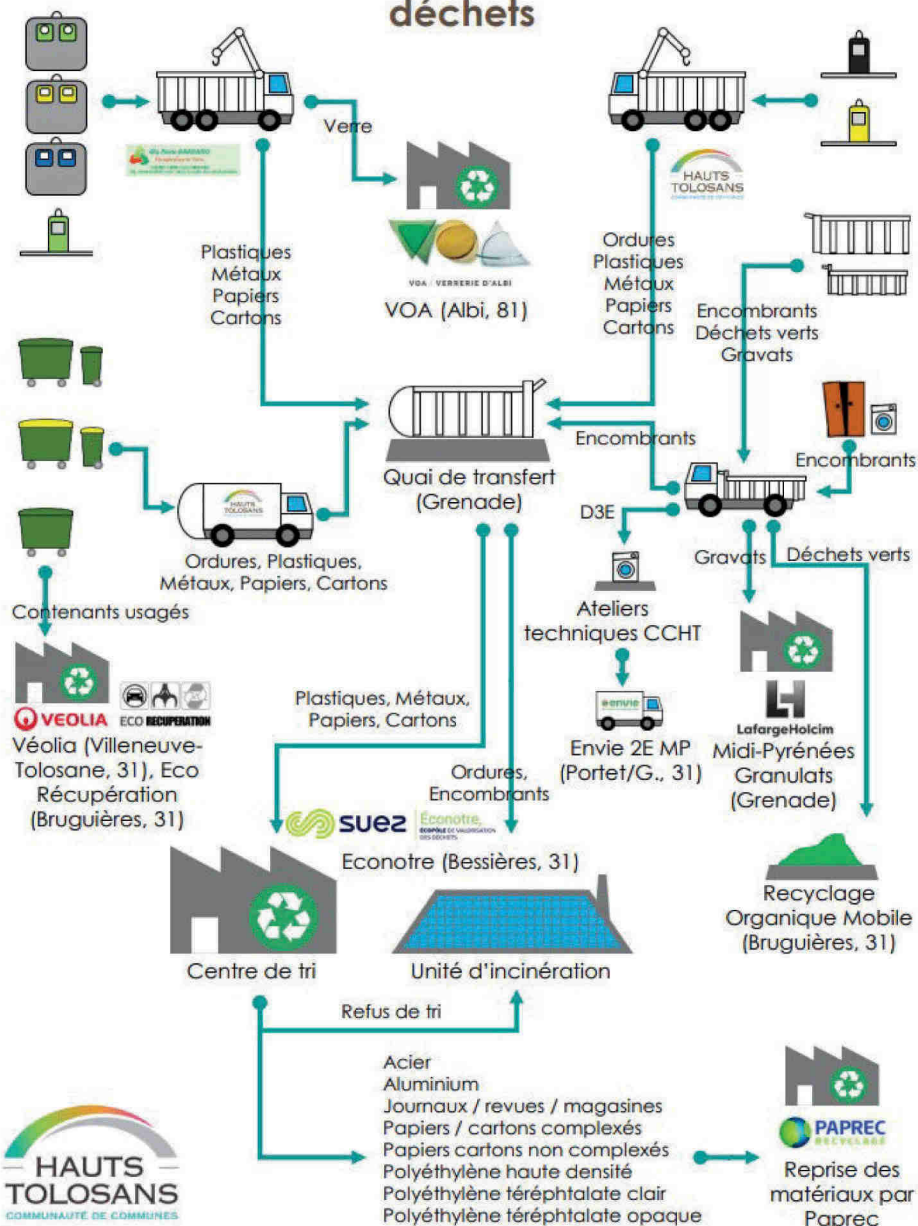
Pour en savoir plus :
www.encasdattaque.gouv.fr



TRAITEMENT DÉCHETS

L'organisation de la gestion des déchets, telle qu'utilisée dans la Communauté de Communes des Hauts Tolosans, est schématisée ci-dessous:

Résumé de l'organisation de la gestion des déchets



Evènements et manifestations festives

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre à 17 heures, malgré le confinement, et dans le respect des règles sanitaires, une petite cérémonie a eu lieu avec un nombre limité de participants. Après la lecture du message de l'Union Fédérale des Anciens Combattants faite par le Vice-Président et après la minute de silence, la Marseillaise fut écoutée.



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Le 12 septembre dernier a eu lieu la journée des associations de Cadours.

Comme chaque année, ce rendez-vous a pour but de présenter toutes les associations sportives et culturelles à l'ensemble la population du canton.

Durant cette journée, les personnes intéressées peuvent s'inscrire ou tout simplement se renseigner directement auprès des dirigeants de chaque club. Malgré les difficultés du moment, la journée a pu se dérouler normalement grâce à la mise en place du protocole sanitaire respecté par l'ensemble des personnes présentes. Ce forum a encore une fois attiré beaucoup de familles, nous vous en remercions.



COMMÉMORATION 70E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE RAYMOND SOMMER

L'association du Circuit Automobile Cadours-Laréole (CACL) s'est réunie le 10 septembre dernier pour commémorer Raymond Sommer, qui perdit la vie il y a 70 ans dans un cruel accident. Il a été évoqué l'engouement des amateurs de course automobile de l'époque pour cette nouvelle course, les récompenses sportives, militaires et citoyennes de Raymond Sommer mais aussi les conditions de cette tragédie. S'en est suivi un dépôt de gerbe sur la stèle du coureur automobile ainsi qu'une minute de silence pour lui rendre hommage. En photo, le président du CACL, Jérôme Guy avec une SIMCA Gordini, voiture victorieuse, en 1950, sur ce circuit.



Il y a
tout juste 100 ans
naissait
...
PIROULET

Georges Vaur est né le 19 septembre 1920 à Toulouse dans le quartier populaire de Saint-Cyprien mais c'est à Cadours, village natal de sa mère, où il vécut jusqu'à l'âge de 11 ans auprès de ses grands-parents que s'éveille sa vocation théâtrale. Il fait ses premiers pas sur scène dès l'âge de 10 ans aux côtés de son oncle. Après l'obtention de son certificat d'études, il entre à quatorze ans en apprentissage dans une imprimerie et devient typographe à la Dépêche du Midi, métier qu'il exercera de 1934 jusqu'à sa retraite en 1980. Prisonnier de guerre, ce n'est qu'à son retour d'Allemagne qu'il remonte sur les planches de Cadours encouragé par sa femme Claudine, qui sera reconnue « Juste parmi les Nations » en 2003 pour avoir sauvé la vie de plusieurs enfants juifs et décorée de la Légion d'honneur en 2008 sous le mandat de M. Alain Julian. Connaissant sa passion pour le théâtre, elle l'entraîne au cercle Saint-Nicolas où il débute dans un répertoire dramatique avant de l'abandonner en 1946 pour la comédie car l'émotion le fait pleurer sur scène. Le succès est immédiat. Georges Vaur crée en 1947 le groupe « Les J4 » avec quelques copains dont Mady Mesplé, future vedette internationale d'art lyrique. C'est en 1949, après avoir remporté le premier prix, en catégorie fantaisiste-comique, du concours de chant du « Café Paul », café toulousain réputé dans toute la France, que son talent recevra sa première grande consécration et amorcera l'essor de sa carrière de vedette régionale. A la fois comédien, chanteur et humoriste de talent, il devient en 1956 « Piroulet » (il le restera toute sa vie), personnage fantaisiste, pittoresque et jovial de la comédie musicale « Sacré Piroulet ! », rôle réécrit tout spécialement pour lui par Charles Mouly (auteur des personnages burlesques La Catinou et Jacouti). Il participe jusqu'en 1966 à diverses émissions de radio. Vedette d'innombrables galas aux côtés des plus grandes stars de la variété française : Serge Lama, Claude François, Julien Clerc, Charles Trenet, Joe Dassin..., il enregistre plusieurs disques.

Il tourne plus de trente-cinq films de cinéma et de télévision de 1971 à 1995 avec les plus grands réalisateurs tels que Maurice Failevic, Louis Malle, Christian Marc ou encore Gérard Krawczyk. Il campe un berger plus vrai que nature dans une publicité pour promouvoir les fromages des Pyrénées « Capitoul ». Son histoire la plus célèbre reste la fameuse partie « Le Rugby à Toulouse ». Le 14 janvier 1973, lors de la grande émission télévisée « Le Luron du dimanche », il la raconte avec l'accent et la truculence du méridional. La France entière découvre un savoureux conteur, d'une drôlerie irrésistible, étonnant de naturel. Cette histoire fétiche qui relate les mésaventures d'un brave paysan aveyronnais venu assister au Stadium de Toulouse à un match de rugby entre le TAC et le TUC sera reprise dans tous ses « One Man Show » et diffusée dans les stades avant les matches à la plus grande joie du public. Fidèlement attaché à son public régional, il se produit avec sa troupe dans les moindres petits villages du Sud-Ouest pour apporter du rire partout où on le demande. Introuvable Chevalier par d'illustres confréries de la région (les Tasto Mounjetos du Comminges, La Carotte de Blagnac, la Poule Farcie du Tarn et Garonne...) il anime régulièrement les chapitres qu'elles organisent. Pendant trente ans, il sera le Père Noël pour l'arbre de Noël de la Dépêche du Midi, un rôle, à son image, plein de gentillesse. Victime d'une hémorragie cérébrale, Georges Vaur décède le 12 juillet 2010. Ses obsèques se sont déroulées le jeudi 15 juillet 2010 dans l'église de Cadours avant son inhumation au cimetière de Lardenne. Ses amis retiendront de lui « son humilité, sa générosité de cœur, son attachement inconditionnel à sa terre occitane ». Piroulet restera un des plus grands comiques de notre région. La dynastie des Vaur s'est poursuivie avec son fils Gérard, héritier artistique et spirituel qui, sur les traces paternelles, s'est bâti une belle notoriété dans le domaine de l'opérette et des variétés. Marcel Pagnol a écrit : « Celui qui fait rire est un bienfaiteur et a droit à toute reconnaissance ».

Merci Piroulet !

Sources : Livre « Sacré PIROULET ! » de Charles MOULY - Imprimerie BOUQUET - Novembre 1996

MARIAGES

- MEUNIER Valérie et CARNEIRO Vincent 25/07/2020
- BOSCH Ginette et DELON Gérard..... 08/08/2020
- LABORDE Laura et MASSIMINO William 08/08/2020

NAISSANCES

- VONGPHRACHANH Aubin, Misay 31/07/2020
- GAUTHÉ Salomé, Elsa, Sarah 10/08/2020
- KANDJIA Laïa, Aïcha, Fatna 12/08/2020
- BELLIERES Kahlen, Aydan, Loggan 28/08/2020
- GASPAR MARTINS Chloé 01/10/2020
- THEDIE LEZAT Fabien, François, Alain 07/10/2020
- BOURQUIN Léo, Sybil, Jean-Pierre 27/10/2020
- DUCCELLIER Ethan, Alain, Jean-Luc 10/11/2020
- KHADIR Selma, Mira 22/11/2020
- VITRY Lyne, Lucie, Stella 28/11/2020

DÉCÈS

- FAGOT Michaël, Léon 30/06/2020
- UFFERTE Robert, Jean 22/07/2020
- SITRUK, ép. TALAIRACH, Andrée, Clémence..... 24/07/2020
- CAZALENS, ép. DARGASSIES, Anne Marie, Germaine, Louise 26/07/2020
- CHARPENTIER Michel, Jean 19/08/2020
- SALLES Christian, Louis..... 10/08/2020
- DEDIEU Gilbert, Antoine 19/09/2020
- ESPIÉ Daniel, Louis 22/09/2020
- SANCHEZ Bertrand, Clément 14/10/2020
- HAUTBOIS, ép. PENOT, Marie-Agnès, Josiane, Jacqueline 01/11/2020
- CABRERO BESCOS, ép. LACRUZ JUSTES, Angeles 06/11/2020
- GASQUET, ép. MORENO, Estelle..... 23/11/2020
- LOUPIAC, ép. BÉGUÉ, Andrée, Michelle 06/12/2020
- MORENO Jean..... 09/12/2020



Mairie de Cadours - 2 rue d'Astarat - 31480

Tél : 05.61.85.60.01 — Fax : 05.61.85.62.19

Courriel : cadours.accueil@mairie-cadours.fr

Site Internet : www.mairie-cadours.fr

- Lundi..... 9h à 12h 13h30 à 17h
- Mardi 9h à 12h 13h30 à 18h30
- Mercredi 9h à 12h 13h30 à 17h
- Jeudi 9h à 12h 13h30 à 18h30
- Vendredi 9h à 12h 13h30 à 17h
- Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro

L'équipe communication municipale :

Marc JULIAN, Céline FLAMANT, Michèle PONTAC,
Régine SACAREAU, Cédric DIANA, Vincent HAMONIAUX,
Maryse INGHILLERI, Baptiste LAFFONT

